

PROGRAMME DE FORMATION

AUXILIAIRE DE GERONTOLOGIE

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Pourquoi proposer ce titre ?

- Former des professionnels à l'accompagnement des dépendances dans une approche globale et éthique de compréhension de la personne.
- Répondre aux besoins des établissements et services qui accueillent des personnes âgées pour les accompagner dans l'amélioration de la qualité de leurs services.
- Permettre aux demandeurs d'emploi d'intégrer une formation longue pour intégrer de manière durable les codes inhérents aux métiers sanitaires et sociaux

Nos valeurs fortes:

- Etre en adéquation avec les besoins de notre territoire et les enjeux du vieillissement
- Proposer des modalités pédagogiques ajustées valorisant l'accompagnement des personnes et des stagiaires
- Utiliser l'alternance intégrative pour accompagner les apprenants à acquérir la réflexivité nécessaire pour être un professionnel bien traitant
- Aider les futurs professionnels à donner un sens à leur pratique

Objectifs de la formation :

Former des professionnels compétents pour favoriser le maintien de l'autonomie de la personne âgée grâce un accompagnement centré sur l'individu et sur la recherche continue d'une relation qui vise à rendre à la personne son rôle d'acteur jusqu'au dernier moment de sa vie.

LES PRÉALABLES REQUIS

- Demandeur d'emploi ou personne en cours d'emploi
- Ayant un projet professionnel validé dans le secteur des services à la personne et/ou de l'intervention à domicile
- Connaissant les contraintes du métier : mobilité, temps partiel / plein, horaires variables...
- Disposant des aptitudes physiques compatibles avec l'activité (port de charge, manutention de personne...)
- Sachant lire, écrire et compter

Capacités et aptitudes

- Bonne capacité relationnelle, d'adaptation et d'écoute
- Autonomie et capacité à travailler en équipe et avec des intervenants divers
- Capacité à s'adapter à des emplois du temps variables



ORGANISATION DE L'ACTION DE FORMATION – DURÉE DE FORMATION

- Lieu de la formation : MFR La Saillerie – 2 rue Pilastre – 49100 ANGERS ☎ 02 41 21 14 31
- Dates de la formation : Du 20 septembre 2018 au 31 août 2019
- Horaires de formation : de 8h30 à 12h00 et de 13h15 à 16h45
- Enseignements théoriques : 476 heures de formation
- Présences en entreprise : 1239 heures
- Effectif maximal de 24 apprenants.
- Ouverture de session : 12 personnes (minimal)

PRÉSENTATION DU MÉTIER

Quotidiennement en relation avec **les Personnes Agées Dépendantes (PAD)** et **Personnes Handicapées Agées (PHA)**, l'Auxiliaire de Gérontologie **favorise le maintien et le développement de l'autonomie** de la personne âgée dépendante et personne handicapée âgée grâce à un **accompagnement centré sur l'individu**.

Professionnel de l'accompagnement des dépendances, l'Auxiliaire de Gérontologie vise à **rendre à la personne son rôle d'acteur et tend à rééquilibrer la relation de dépendance en stimulant l'autonomie** de la PAD/PHA (aide aux choix et à la prise de décision) jusqu'aux derniers moments de sa vie.

- Dans le cadre du projet de service, l'Auxiliaire de Gérontologie accompagne les personnes âgées dépendantes et personnes handicapées âgées en collaboration avec l'équipe médico-sociale afin **d'optimiser le projet individuel de la personne âgée aidée. Il préserve ainsi la qualité de vie de la personne et de son entourage.** Il apporte une réponse **personnalisée et évolutive**.
- Dans la mesure du possible, l'Auxiliaire de **Gérontologie sollicite la personne sur la façon la plus adaptée de l'aider ou comment elle préfère être aidée.** Il veille au maintien des liens ou à leur restauration (aide à la relation) qui passent par des manières spécifiques de regarder, de toucher, de parler et (ré) instaure un dialogue avec les personnes âgées dépendantes et personnes handicapées âgées qui ne communiquent pas de «façon habituelle» (désorientation,...).

Dans une approche globale de compréhension de la personne et de sa trajectoire de vie, cet accompagnement «éthique» spécifique de la personne dans toutes les étapes du vieillissement **s'appuie sur l'ensemble des actes quotidiens et essentiels : les activités sociales, l'animation, l'accompagnement des phénomènes de vieillissement (processus invalidant, désorientation, démence) et l'accompagnement de la fin de la vie.**

Le cadre de l'activité

- Secteur social et médico-social (sous la responsabilité du cadre de santé responsable du service):
- Résidence Autonomie
- Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes
- Secteur sanitaire (sous la responsabilité du cadre de santé responsable du service):
- Service de gériatrie ou unité de soins longue durée
- Secteur de l'aide à domicile (sous la responsabilité du responsable de secteur)
- Structure d'aide à domicile
- Unité pour Personnes Handicapées Vieillissantes

LES BLOCS DE COMPETENCE – LA CERTIFICATION (extrait fiche RNCP)

Intitulé	Descriptif et modalités d'évaluation
<p>Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 1761</p> <p>Analyser, comprendre les besoins et identifier les potentiels d'une personne âgée dépendante ou d'une personne handicapée âgée</p>	<p>Descriptif :</p> <ul style="list-style-type: none"> - UC 1.1 Mettre en place les démarches pour s'informer et comprendre la personne âgée dépendante, la personne handicapée âgée, sa trajectoire de vie, ses potentiels - UC 1.2 Entrer en relation avec la personne âgée dépendante et la personne handicapée âgée, et veiller à maintenir constamment cette relation. - UC 1.3 Situer la PAD / PHA dans son environnement <p>Modalités d'évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> •Une évaluation des compétences acquises en situation professionnelle sur le lieu d'exercice (salarié en poste) ou lors d'une période de stage pratique dans une structure d'accueil •Une évaluation écrite des connaissances (caractéristiques du vieillissement «normal» et «pathologique», conséquences des pathologies, l'organisation médico-sociale, etc) ; <p>Obtenir au moins 10 sur 20 à la moyenne des notes de deux épreuves d'évaluation</p>
<p>Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 1761</p> <p>Définir, ajuster, évaluer les objectifs des actions d'accompagnement d'une personne âgée dépendante ou d'une personne handicapée âgée</p>	<p>Descriptif :</p> <ul style="list-style-type: none"> - UC 2.1 Traduire les besoins d'aide identifiés en objectifs d'intervention - UC 2.2 Définir la logique d'intervention afin d'orienter les actions d'accompagnement - UC 2.3 Définir des indicateurs qui permettront d'évaluer l'atteinte des objectifs de l'accompagnement, les effets et la pertinence des moyens mis en œuvre <p>Modalités d'évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> •Une évaluation des compétences acquises en situation professionnelle sur le lieu d'exercice (salarié en poste) ou lors d'une période de stage pratique dans une structure d'accueil •Un entretien oral sur la base d'un rapport écrit, retraçant l'accompagnement d'une personne âgée dépendante ou d'une personne handicapée âgée suivie sur le lieu d'exercice professionnel (salarié en poste) ou lors d'une période de stage pratique dans une structure d'accueil <p>Obtenir au moins 10 sur 20 à la moyenne des notes de deux épreuves d'évaluation</p>
<p>Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 1761</p>	<p>Descriptif :</p> <ul style="list-style-type: none"> - UC 3.1 Accompagner le développement de l'autonomie de la personne âgée dépendante et personne handicapée âgée ou accompagner la perte d'autonomie lors des moments fondamentaux (admission, temps sociaux, fin de vie, ...) - UC 3.2 Stimuler la participation de la PAD / PHA lors de l'accompagnement des

Intitulé	Descriptif et modalités d'évaluation
<p>Stimuler, restaurer, développer l'autonomie ou accompagner la perte d'autonomie d'une personne âgée dépendante ou d'une personne handicapée âgée</p>	<p>activités du quotidien (repas, toilette, ...)</p> <p>Modalités d'évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une évaluation des compétences acquises en situation professionnelle sur le lieu d'exercice (salarié en poste) ou lors d'une période de stage pratique dans une structure d'accueil • Une évaluation des compétences acquises au cours d'une mise en situation reconstituée sur un plateau technique en centre de formation <p>Obtenir au moins 10 sur 20 à la moyenne des notes de deux épreuves d'évaluation</p>

LE REFERENTIEL DE FORMATION

Le secteur social et médico-social : Les structures, les acteurs

- La loi 2002-2 et le droit des usagers
- Le champ de l'aide aux personnes fragiles
- Les structures d'accueil des PAD/PAH
- Les acteurs et structures à domicile
- Le travail en équipe

L'autonomie et la dépendance

- Anatomie et physiologie des grandes fonctions et système
- Les pathologies du vieillissement
- Les pathologies neurologiques
- La maladie d'Alzheimer et les maladies apparentées
- Les principales pathologies sensorielles et mentales
- Les principales pathologies psychiatriques et la souffrance psychique
- Les incidences des pathologies et déficiences sur la vie quotidienne des personnes
- La douleur
- La fin de vie
- Le deuil
- Les conduites addictives

Le contexte de travail de l'auxiliaire de gérontologie

- Le métier d'auxiliaire de Gérontologie
- Les aidants et leur place
- Le travail en équipe pluridisciplinaire
- La famille et sa place
- Le contexte juridique et déontologique de son intervention

L'environnement juridique de la PAD/PAH

- Les lois fondamentales
- Les plans nationaux
- Les Chartes
- La bientraitance
- Les recommandations de bonnes pratiques
- La maltraitance
- Les schémas départementaux

Les soins d'hygiène et de confort

- Notion de soins, de prendre soin, de confort et de qualité de vie
- Les soins d'hygiène corporelle
- Les soins d'hygiène adaptés à la situation de la personne
- Les soins de confort
- Adaptation des soins d'hygiène dans les situations particulières
- Les protocoles de soins particuliers
- L'accompagnement à la prise de médicament
- Les soins liés à l'aide au sommeil

L'alimentation

- Les principaux troubles de l'alimentation
- La surveillance de l'état nutritionnel et de l'hydratation
- Les adaptations alimentaires au regard de la situation et des capacités de la personne
- L'accompagnement dans la prise des repas

L'entretien du cadre de vie et l'hygiène des locaux

- Notions générales sur l'organisation et l'adaptation du logement en fonction des habitudes, des activités et de l'état de la personne.
- Le repérage des choix et attentes de la personne en matière d'entretien de son environnement
- La sollicitation et la participation de la personne dans l'entretien de son cadre de vie
- L'optimisation des pratiques d'entretien : conseils et accompagnement

L'entretien du linge, techniques et matériel de blanchisserie

- Vêtement et image de soi
- Vêtement : objet de médiation avec la famille
- L'adaptation des vêtements
- Participation et sollicitation de la personne dans l'entretien et la gestion de son linge
- Adaptation de l'environnement pour optimiser l'autonomie de la personne dans la gestion et le choix de son linge et de ses vêtements : conseils et accompagnement.

L'ergonomie : Manutention des personnes âgées dépendantes / handicapées âgées

- Manutention des personnes
- Les aides techniques
- Adaptation de l'environnement et du matériel pour optimiser l'autonomie de la personne dans ses déplacements, ses mobilisations (les différentes dimensions de l'accessibilité)

La prévention des accidents et la sécurité

- Méthodes et outils d'analyse du contexte de travail
- Echelle de Norton : Echelle d'évaluation des risques
- Les situations d'urgence/d'alerte
- Conduite à tenir dans certaines situations
- La démarche de prévention

La communication spécialisée

- Communication professionnelle
- La communication avec l'environnement de la personne âgée dépendante / personne handicapée âgée
- La relation d'aide
- La communication spécialisée avec les personnes dépendantes désorientées et/ou en situation de handicap

L'accompagnement au développement de l'autonomie

- Elaboration du projet individualisé
- Evaluation et analyse des potentiels et des besoins
- La mise en place d'activité d'animation et/ou de stimulation
- Accompagnement des moments fondamentaux et des temps clés du quotidien
- Mise en œuvre/logique d'intervention

L'ALTERNANCE

Un stage de découverte sur une autre structure de 35 heures est obligatoire pour valider la certification. Si le stagiaire / le salarié est en EHPAD, il devra effectuer un stage dans un service à domicile.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

La formation est assurée par une équipe de formateurs aux compétences validées, tant en terme de niveau que d'expérience professionnelle et de qualification pédagogique.

SUIVI ET ÉVALUATION

Chaque module fait l'objet d'évaluations régulières, sous forme de contrôles surveillés :

- Mises en situation
- Travaux dirigés
- Préparation aux examens

A la fin de chaque semestre, le bilan de ces évaluations est discuté par l'ensemble des formateurs réunis en conseil, afin de positionner le stagiaire par rapport à l'atteinte des objectifs de la formation. Ce bilan des évaluations est remis individuellement à chaque apprenant lors d'un entretien en face à face.

Au cours de la formation, les apprenants sont mis en situation et sont soumis aux épreuves écrites ou orales dans les mêmes conditions que l'examen final. Des professionnels participent à ces examens blancs en tant que jury. Un suivi en milieu professionnel est effectué par les formateurs.

A l'issue de la formation, l'organisme de formation délivre à l'apprenant une attestation de fin de formation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action. Ainsi que les résultats de l'évaluation des acquis de la formation.

MOYENS PERMETTANT DE SUIVRE L'EXÉCUTION DE L'ACTION

Les feuilles de présence sont signées par l'apprenant et l'intervenant par demi-journées de formation.

Pour les périodes en entreprise, une attestation de présence sera complétée par l'apprenant et validé par la structure.

RESPONSABLES DE L'ACTION DE FORMATION

- Maud Douillard, Directrice
- Isabelle Passelande, responsable pédagogique de l'action
- Fiona Berthelot, responsable administrative de l'action

COÛT PÉDAGOGIQUE DE LA FORMATION

Volume horaire : 476 Heures d'enseignement théoriques

Tarif horaire : 9.15 € (dans le cadre d'un contrat de travail)

476 Heures x 9.15 € = 4355.40 €

Frais inscription/administratif/sélection : 20.00 € (frais non remboursables en cas de refus du dossier ou abandon du stagiaire)


Coût total de cette action de formation : **4 375.40 €**

Fait à Angers,

Le mardi 12 juin 2018

Maud Douillard

Directrice


2 rue Pilastre
49100 ANGERS
tel. : 02 41 21 14 31
www.lasaillerie.org

PLANNING PREVISIONNEL



Auxiliaire de G rontologie

07/06/18 - 12:24:07

Ann e scolaire 2018 - 2019

Cours
 Alternance
 Cong s
 Non pr cis 

Ao�t 2018	Septembre 2018	Octobre 2018	Novembre 2018	D�cembre 2018	Janvier 2019	F�vrier 2019	Mars 2019	Avril 2019	Mai 2019	Juin 2019	Juillet 2019
01 mar	01 s	01 l	01 j	01 s	01 m	01 v	01 v	01 l	01 mar	01 s	01 l
02 j	02 d	02 m	02 v	02 d	02 mar	02 s	02 s	02 m	02 j	02 d	02 m
03 v	03 l	03 mar	03 s	03 l	03 j	03 d	03 d	03 mar	03 v	03 l	03 mar
04 s	04 m	04 j	04 d	04 m	04 v	04 l	04 l	04 j	04 s	04 m	04 j
05 d	05 mar	05 v	05 l	05 mar	05 s	05 m	05 m	05 v	05 d	05 mar	05 v
06 l	06 j	06 s	06 m	06 j	06 d	06 mar	06 mar	06 s	06 l	06 j	06 s
07 m	07 v	07 d	07 mar	07 v	07 l	07 j	07 j	07 d	07 m	07 v	07 d
08 mar	08 s	08 l	08 j	08 s	08 m	08 v	08 v	08 l	08 mar	08 s	08 l
09 j	09 d	09 m	09 v	09 d	09 mar	09 s	09 s	09 m	09 j	09 d	09 m
10 v	10 l	10 mar	10 s	10 l	10 j	10 d	10 d	10 mar	10 v	10 l	10 mar
11 s	11 m	11 j	11 d	11 m	11 v	11 l	11 l	11 j	11 s	11 m	11 j
12 d	12 mar	12 v	12 l	12 mar	12 s	12 m	12 m	12 v	12 d	12 mar	12 v
13 l	13 j	13 s	13 m	13 j	13 d	13 mar	13 mar	13 s	13 l	13 j	13 s
14 m	14 v	14 d	14 mar	14 v	14 l	14 j	14 j	14 d	14 m	14 v	14 d
15 mar	15 s	15 l	15 j	15 s	15 m	15 v	15 v	15 l	15 mar	15 s	15 l
16 j	16 d	16 m	16 v	16 d	16 mar	16 s	16 s	16 m	16 j	16 d	16 m
17 v	17 l	17 mar	17 s	17 l	17 j	17 d	17 d	17 mar	17 v	17 l	17 mar
18 s	18 m	18 j	18 d	18 m	18 v	18 l	18 l	18 j	18 s	18 m	18 j
19 d	19 mar	19 v	19 l	19 mar	19 s	19 m	19 m	19 v	19 d	19 mar	19 v
20 l	20 j	20 s	20 m	20 j	20 d	20 mar	20 mar	20 s	20 l	20 j	20 s
21 m	21 v	21 d	21 mar	21 v	21 l	21 j	21 j	21 d	21 m	21 v	21 d
22 mar	22 s	22 l	22 j	22 s	22 m	22 v	22 v	22 l	22 mar	22 s	22 l
23 j	23 d	23 m	23 v	23 d	23 mar	23 s	23 s	23 m	23 j	23 d	23 m
24 v	24 l	24 mar	24 s	24 l	24 j	24 d	24 d	24 mar	24 v	24 l	24 mar
25 s	25 m	25 j	25 d	25 m	25 v	25 l	25 l	25 j	25 s	25 m	25 j
26 d	26 mar	26 v	26 l	26 mar	26 s	26 m	26 m	26 v	26 d	26 mar	26 v
27 l	27 j	27 s	27 m	27 j	27 d	27 mar	27 mar	27 s	27 l	27 j	27 s
28 m	28 v	28 d	28 mar	28 v	28 l	28 j	28 j	28 d	28 m	28 v	28 d
29 mar	29 s	29 l	29 j	29 s	29 m		29 v	29 l	29 mar	29 s	29 l
30 j	30 d	30 m	30 v	30 d	30 mar		30 s	30 m	30 j	30 d	30 m
31 v		31 mar		31 l	31 j		31 d		31 v		31 mar

		Cours		Pr�sence en entreprise
--	--	-------	--	------------------------

Un stage dans un milieu diff rent (domicile ou EHPAD) doit se mettre en  uvre du 28 janvier au 27 f vrier 2019.
Celui-ci sera de minimum 35 heures.

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification

Code RNCP : 1761

Intitulé

Auxiliaire de gérontologie

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
CREFO	Président directeur général

Niveau et/ou domaine d'activité

V (Nomenclature de 1969)

3 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

332t Aide, conseil, orientation, soutien socio-éducatif

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

L'Auxiliaire de Gérontologie accompagne au quotidien, en équipe pluridisciplinaire, et en coopération avec les aidants familiaux, les personnes âgées dépendantes ("grand âge", démences Alzheimer et "apparentées", autres maladies neurodégénératives et/ou chroniques) et/ou les personnes handicapées âgées (handicap physique - handicap mental - handicap psychique). L'Auxiliaire de Gérontologie favorise le maintien, la restauration et le développement de l'autonomie et/ou accompagne la perte d'autonomie. Il participe à améliorer la qualité de vie et le bien-être de la personne et de son entourage. Professionnel de l'accompagnement des dépendances, l'Auxiliaire de Gérontologie agit dans le cadre du projet de service et du projet personnalisé, en interaction avec la personne et les proches aidants. Il est intégré à une équipe pluridisciplinaire et participe aux échanges avec l'équipe médico-sociale, le réseau gérontologique, etc. L'Auxiliaire de Gérontologie joue un rôle pivot dans l'aide à la relation. Il veille à la préservation et /ou à la restauration des liens et de la communication, y compris avec les personnes âgées dépendantes et personnes handicapées âgées qui ne communiquent pas de « façon habituelle » (désorientation, etc). Dans une approche globale de compréhension de la personne et de sa trajectoire de vie, cet accompagnement « éthique » apporte à la personne âgée dépendante et/ou présentant un handicap, une réponse personnalisée et évolutive qui s'appuie sur l'ensemble des actes quotidiens et essentiels, les activités sociales et citoyennes, l'animation, les activités de stimulation cognitives et sensorielles (Snoezelen, atelier mémoire, etc) et l'accompagnement de la fin de la vie.

Les trois activités principales de l'Auxiliaire de Gérontologie sont :

- A 1. Analyse, compréhension des besoins et identification des potentiels de la personne âgée dépendante, personne handicapée âgée.
- A 2. Définition, ajustement, évaluation des objectifs des actions d'accompagnement de la personne âgée dépendante et personne handicapée âgée
- A 3. Stimulation, restauration, développement de l'autonomie ou accompagnement de la perte d'autonomie de la personne âgée dépendante, personne handicapée âgée au quotidien.

L'auxiliaire de gérontologie est capable de :

- Mettre en place les démarches pour s'informer et comprendre la personne âgée dépendante, la personne handicapée âgée, sa trajectoire de vie, ses potentiels
- Entrer en relation avec la personne âgée dépendante et la personne handicapée âgée, et veiller à maintenir constamment cette relation,
- Situer la personne âgée dépendante et la personne handicapée âgée dans son environnement (structure type EHPAD, service de soins, service d'aide à domicile),
- Traduire les besoins d'aide identifiés en objectifs d'intervention pour l'auxiliaire de gérontologie,
- Définir une logique d'intervention afin d'orienter les actions d'accompagnement,
- Définir des indicateurs qui permettent d'évaluer l'atteinte des objectifs de l'accompagnement, les effets et la pertinence des moyens mis en oeuvre,
- Accompagner le développement de l'autonomie de la personne âgée dépendante et personne handicapée âgée ou accompagner la perte d'autonomie lors des moments fondamentaux (admission, temps sociaux, fin de vie, etc),
- Stimuler la participation de la personne âgée dépendante et la personne handicapée âgée lors de l'accompagnement des activités du quotidien (repas, toilette, ...)

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

L'Auxiliaire de Gérontologie exerce au sein des établissements et services qui accueillent des personnes âgées dépendantes et personnes handicapées âgées ou qui leur apportent à domicile une assistance dans les actes quotidiens de la vie, des prestations de soins ou une aide à l'insertion sociale. Les établissements et services, y compris les foyers d'accueil médicalisés, qui accueillent des personnes adultes âgés handicapés. Plus précisément, l'Auxiliaire de Gérontologie travaille au sein des structures suivantes :

Secteur social, médico-social :

- Résidences Autonomie, Résidences Service,
- Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées (EHPA)
- Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes et personnes handicapées âgées dépendantes (EHPAD), avec ou sans :
 - Unité de Vie Alzheimer (UVA)
 - Unité d'Hébergement Renforcée (UHR)
 - Pôle d'Activités et de Soins Adaptés (PASA)
- Plateforme d'accompagnement et de répit attaché ou non à un EHPAD

Secteur sanitaire :

- Services de gériatrie ou Unités de Soins de Longue Durée (USLD).
- Plateforme d'accompagnement et de répit attachée ou non à un hôpital (accueil de jour)

Dans le cadre du projet de service, l'Auxiliaire de Gérontologie accompagne les personnes âgées dépendantes et personnes handicapées âgées en collaboration avec l'équipe médico-sociale afin d'optimiser leur plan d'accompagnement.

Secteur de l'aide à domicile :

- Services d'Aide à Domicile (service « prestataire »), publics ou privés (CCAS, association, entreprise)
- Quotidiennement en relation avec les personnes âgées dépendantes, l'Auxiliaire de Gérontologie favorise le maintien et le développement de l'autonomie de la personne. A domicile, cet accompagnement tient compte des contraintes et comprend également l'accompagnement des proches dans la prise en charge de la dépendance de la personne âgée vieillissante ou handicapée âgée.

Auxiliaire de gérontologie, Intervenant à domicile, Auxiliaire de vie.

Codes des fiches ROME les plus proches :

K1301 : Accompagnement médicosocial

K1302 : Assistance auprès d'adultes

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Pour accéder à la certification, le candidat doit satisfaire à des évaluations en situation professionnelle, une évaluation professionnelle reconstituée en centre de formation et une épreuve écrite portant sur les connaissances (pathologie, législation, ...). Il doit également produire un écrit et satisfaire à un entretien oral.

Bloc de compétence :

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
<p>Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 1761 - Analyser, comprendre les besoins et identifier les potentiels d'une personne âgée dépendante ou d'une personne handicapée âgée</p>	<p>Descriptif :</p> <ul style="list-style-type: none"> - UC 1.1 Mettre en place les démarches pour s'informer et comprendre la personne âgée dépendante, la personne handicapée âgée, sa trajectoire de vie, ses potentiels - UC 1.2 Entrer en relation avec la personne âgée dépendante et la personne handicapée âgée, et veiller à maintenir constamment cette relation. - UC 1.3 Situer la PAD / PHA dans son environnement <p>Modalités d'évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> •Une évaluation des compétences acquises en situation professionnelle sur le lieu d'exercice (salarié en poste) ou lors d'une période de stage pratique dans une structure d'accueil •Une évaluation écrite des connaissances (caractéristiques du vieillissement « normal » et « pathologique », conséquences des pathologies, l'organisation médico-sociale, etc) <p>Obtenir au moins 10 sur 20 à la moyenne des notes de deux épreuves d'évaluation</p>
<p>Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 1761 - Définir, ajuster, évaluer les objectifs des actions d'accompagnement d'une personne âgée dépendante ou d'une personne handicapée âgée</p>	<p>Descriptif :</p> <ul style="list-style-type: none"> - UC 2.1 Traduire les besoins d'aide identifiés en objectifs d'intervention - UC 2.2 Définir la logique d'intervention afin d'orienter les actions d'accompagnement - UC 2.3 Définir des indicateurs qui permettront d'évaluer l'atteinte des objectifs de l'accompagnement, les effets et la pertinence des moyens mis en oeuvre <p>Modalités d'évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> •Une évaluation des compétences acquises en situation professionnelle sur le lieu d'exercice (salarié en poste) ou lors d'une période de stage pratique dans une structure d'accueil •Un entretien oral sur la base d'un rapport écrit, retraçant l'accompagnement d'une personne âgée dépendante ou d'une personne handicapée âgée suivie sur le lieu d'exercice professionnel (salarié en poste) ou lors d'une période de stage pratique dans une structure d'accueil <p>Obtenir au moins 10 sur 20 à la moyenne des notes de deux épreuves d'évaluation</p>

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant		X	
En contrat d'apprentissage	X		Secteur sanitaire et médico-social : •Un employeur •Un salarié auxiliaire de gérontologie diplômé Secteur de l'aide à domicile : •Un employeur •Un salarié auxiliaire de gérontologie diplômé Certificateur : •Le Directeur Général du CREFO ou son représentant
Après un parcours de formation continue	X		Secteur sanitaire et médico-social : •Un employeur •Un salarié auxiliaire de gérontologie diplômé Secteur de l'aide à domicile : •Un employeur •Un salarié auxiliaire de gérontologie diplômé Certificateur : •Le Directeur Général du CREFO ou son représentant
En contrat de professionnalisation	X		Secteur sanitaire et médico-social : •Un employeur •Un salarié auxiliaire de gérontologie diplômé Secteur de l'aide à domicile : •Un employeur •Un salarié auxiliaire de gérontologie diplômé Certificateur : •Le Directeur Général du CREFO ou son représentant
Par candidature individuelle	X		Secteur sanitaire et médico-social : •Un employeur •Un salarié auxiliaire de gérontologie diplômé Secteur de l'aide à domicile :

		<ul style="list-style-type: none"> •Un employeur •Un salarié auxiliaire de gérontologie diplômé Certificateur : <ul style="list-style-type: none"> •Le Directeur Général du CREFO ou son représentant
Par expérience dispositif VAE prévu en 2004	X	Secteur sanitaire et médico-social : <ul style="list-style-type: none"> •Un employeur •Un salarié auxiliaire de gérontologie diplômé Secteur de l'aide à domicile : <ul style="list-style-type: none"> •Un employeur •Un salarié auxiliaire de gérontologie diplômé Certificateur : <ul style="list-style-type: none"> •Le Directeur Général du CREFO ou son représentant

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
	Cette certification est reconnue par la Belgique, depuis le 2 février 2000, à la demande de son titulaire, en vertu d'une décision du Ministère des Affaires Sociales, de la Santé Publique et de l'Environnement qui se fonde sur la Directive n°92/51/CEE du 18 juin 1992. En Janvier 2007, cette reconnaissance a été renouvelée en vertu de la Directive 2005/36/CE du Parlement Européen et du Conseil relative à la reconnaissance des qualifications professionnelles.

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 11 mars 2004 publié au Journal Officiel du 13 mars 2004 portant enregistrement au Répertoire national des certifications professionnelles ; Centre de recherches et d'études en formation et organisation (CREFO)

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté du 09 avril 2018 publié au Journal Officiel du 17 avril 2018 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau V, sous l'intitulé " Auxiliaire de gérontologie" avec effet au 09 décembre 2017, jusqu'au 17 avril 2023. Autorité responsable : CREFO

Arrêté du 27 novembre 2012 publié au Journal Officiel du 9 décembre 2012 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau V, sous l'intitulé "Auxiliaire de gérontologie" avec effet au 21 juillet 2012, jusqu'au 9 décembre 2017. Autorité responsable : Centre de recherches et d'études en formation et organisation (CREFO)

Arrêté du 8 juillet 2009 publié au Journal Officiel du 21 juillet 2009 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans, au niveau V, sous l'intitulé Auxiliaire de gérontologie avec effet au 21 juillet 2009, jusqu'au 21 juillet 2012. Code NSF : 330t et 332t.

Décret n° 2004-171 du 19 février 2004 modifiant le décret n° 2002-616 du 26 avril 2002 relatif au répertoire national des certifications professionnelles (publié au Journal Officiel du 22 février 2004). La validité du titre est prorogée jusqu'au 31 décembre 2005.

Arrêté du 3 octobre 2002 paru au Journal Officiel du 12 octobre 2002 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique. L'homologation prend effet à compter du 1er janvier 1995 et jusqu'au 31 décembre 2003.

Arrêté du 26 mai 2000 paru au journal officiel du 8 juin 2000 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique.

Pour plus d'informations

Statistiques :

48 titulaires de la certification par an en moyenne sur les quatre dernières années. Ce nombre est en augmentation depuis 2 ans (71 Titres délivrés en 2016).

Sur la période 2013/16 le titre Auxiliaire de Gérontologie a été délivré à 191 personnes. Nous avons obtenu 159 réponses à notre enquête qualitative et quantitative. Parmi ces 159 détenteurs du titre professionnel, 122 exercent les activités visées dans les référentiels du titre professionnel Auxiliaire de Gérontologie soit 76,7 % d'entre eux.

<http://www.crefo.fr>

Autres sources d'information :

Des informations peuvent être demandées à l'adresse suivante : contact@crefo.fr

<http://www.crefo.asso.fr>

Lieu(x) de certification :

CREFO : Nord-Pas-de-Calais Picardie - Nord (59) [Villeneuve d'Ascq]

CREFO 15, rue Papin, Parc « les Près », 59650 VILLENEUVE D'ASCQ

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

- CREFO VILLENEUVE D'ASCQ - 17 rue Denis Papin - 59650 VILLENEUVE D'ASCQ
- CREFO CAMBRAI - 15 place Berthelot - 59400 Cambrai
- CREFO DOUAI - 299 rue Paul Théry - 59500 DOUAI
- CREFO SAINT POL/MER - 327 rue de la République - 59430 Saint Pol/Mer
- CREFO FOURMIES - 20 rue Sencier - 59610 FOURMIES
- CREFO MAUBEUGE - 79 rte d'Elesmes - 59600 MAUBEUGE
- CREFO ROUBAIX - 122 bd de Metz - 59100 Roubaix
- CREFO VALENCIENNES - 43 rue de l'abreuvoir - 59300 VALENCIENNES
- CREFO ARRAS - Espace Rosati Technopolis - 23/25 rue du Dépôt - 62000 ARRAS
- CREFO LENS - 8 rue P. Bayle - pôle tertiaire Bergson - 62300 LENS
- CREFO WIMEREUX - 6 rue Jean Marie Bourguignon - ZAL des garennes - 62930 WIMEREUX
- CLPS QUIMPER - ZAC de Cuzon - 4 rue Etienne Perchec - 29000 QUIMPER
- CLPS DE BREST - 4 rue Ferdinand de Lesseps - 29200 BREST
- CLPS DE RENNES - 5 rue Léon Berthault - 35000 RENNES
- CLPS VANNES - Parc d'innovation Sud - 3 rue Pierre et Marie Curie - 56000 VANNES
- CLPS DINAN - 7 rue de la violette - 22100 QUEVERT
- CLPS SAINT-MALO - ZAC du Mottais Ouest - rue des petits bois - 35400 SAINT MALO
- CLPS DE LORIENT - 9 rue Jule le Grand - 56100 LORIENT
- INFA PERPIGNAN - rue Louis Delaunay - 66000 PERPIGNAN
- INFA TOULOUSE - 29 bis chemin de la Garonne - 31200 TOULOUSE
- INFA AQUITAINE - « Beausoleil » - chemin du Plantey - 33170 GRADIGNAN
- ADREP AIX EN PROVENCE - 373 avenue Jean Paul Coste - 13290 AIX EN PROVENCE
- ADREP SALON DE PROVENCE - 1 boulevard Georges Clémenceau - 13300 SALON DE PROVENCE
- ALAJI VANDOEUVRE LES NANCY - 17 rue du bois de la Champelle - 54500 VANDOEUVRE LES NACY
- ALAJI SELESTAT - 2 rue du Général Gouraud - 67600 SELESTAT
- ALAJI STRASBOURG - 15 rue des Franc Bourgeois - 68000 STRASBOURG
- ALAJI EPINAL - 24 rue des Fusillés de la Résistance - 88000 EPINAL
- ALAJI METZ - 85 rue du Faubourg - 57000 METZ
- ALAJI VERDUN - 19 rue des minimes - 55100 VERDUN
- VIA FORMATION LE MANS - 14 boulevard Louis Le Prince Ringuet - 72000 LE MANS
- VIA FORMATION ALENÇON - 29 rue Lazare Carnot - 61000 ALENÇON
- VIA FORMATION MAMERS - 7 croix Gallas - 72600 MAMERS
- RETRAVAILLER PROVENCE MARSEILLE - allée Léon Gambetta - 13010 MARSEILLE
- RETRAVAILLER GRAND SUD EST AUBAGNE - Espace Agruma - 672 avenue de la Fleuride - 13185 AUBAGNE
- RETRAVAILLER PROVENCE SISTERON - 11 allée des Genêts - SEM de Sisteron - Parc d'activités - 04200 SISTERON
- MFR LES MIMOSAS - 2 rue Jean Yole - 85150 LA MOTTE ACHARD
- MFR « LE VALLON » - rue des Sports - 49740 LA ROMAGNE
- MFR « LA SAILLERIE » - 2 rue Pilastre - 49100 ANGERS

Historique de la certification :